

Pouvoir d'emprunt—Loi

Je pense que le monde des affaires et le monde syndical ont très bien accepté cette chose, et nous avons vu par là des entreprises qui ont pu avec leurs employés négocier des conditions salariales pour être capables justement de faire face à leurs obligations et de voir une période de coopération, une période de prise de conscience de la situation du travail qui existait, et je pense que, à ce moment-ci, on peut dire que le monde du travail a considérablement évolué, il a vu qu'il fallait se prendre en main et qu'il fallait être réaliste et vivre selon certains facteurs économiques qui nous régissaient présentement. Et je pense que cela, le monde du travail l'a très bien compris. Et, lorsque le gouvernement a voulu donner des exemples relatifs à ce domaine, au niveau de la politique des 6 et 5 p. 100, on a pu aussi prendre de cet argent pour permettre à des secteurs névralgiques de notre économie, à savoir celui de la construction, d'avoir certains avantages, dans ce sens que pour la construction de maisons nouvelles, l'achat de maisons anciennes, des montants d'argent allant jusqu'à 3,000 dollars, non pas allant, mais je veux dire jusqu'à un maximum de 3,000 dollars, excepté ce montant qui était prévu justement pour faire de l'incitation au niveau de la création d'emplois... A ce moment-là les gens... On dit souvent le proverbe: Quand la construction va, tout va. Je pense que cela était important, monsieur le Président, d'avoir des mécanismes comme tels. Si, aujourd'hui, nous avons aussi ces programmes d'incitation, ces programmes d'aide, il nous faut les financer. Et si, comme je l'ai dit au début, nous continuons avec l'incitation et que la création d'emplois se continue, eh bien, à ce moment-là le déficit va diminuer. Alors, monsieur le Président, je pense qu'on doit appuyer ce projet de loi et que le pouvoir d'emprunt du gouvernement doit être adopté.

Le président suppléant (M. Guilbault): Y a-t-il des questions ou des commentaires?

• (1230)

[Traduction]

M. Malon: Monsieur le Président, j'ai bien écouté le discours du député. Fait intéressant, il dit qu'il faut emprunter principalement pour créer des emplois. Il a énuméré divers programmes dont Canada au travail, Nouveaux horizons et les programmes de développement communautaire.

Compte tenu qu'il est actuellement question de 29 milliards de dollars, ou d'un déficit de 102 milliards, le député ne reconnaît-il pas qu'à chaque fois que nous empruntons autant, nous privons le marché et provoquons une très vive concurrence à l'endroit du secteur privé? Cette pression fait ensuite grimper l'inflation et les taux d'intérêt, ce qui freine les travaux d'équipement du secteur privé partout au Canada et supprime des emplois. Le député a beau prétendre que les emprunts vont permettre de créer des emplois, essentiellement cela se fait au détriment d'emplois stables dans des usines. On peut créer des emplois et ravalier des cimetières, mais une fois la tâche accomplie ces emplois n'existent plus.

[Français]

M. Dubois: Monsieur le Président, je ne peux pas partager l'opinion de mon collègue concernant cette situation. Je pense que lorsque nous avons entendu les économistes, que nous avons vu les économistes au niveau du Budget d'avril 1983 et ceux au niveau de février également, on disait justement qu'il nous fallait donner des incitatifs, qu'il nous fallait aller, même si on avait un déficit, dans ce sens-là et que si on a été dans ce

sens-là depuis avril 1983 avec la situation de l'inflation, cette dernière, contrairement à ce qu'a dit mon collègue, a diminué considérablement; du chiffre qu'elle était cette inflation, qui était d'environ de 10 à 11 p. 100, elle est descendue aux environs de 6 p. 100. Elle a varié d'un mois à l'autre. A ce moment-là, c'est que, si même on avait un pouvoir d'emprunt qui avait été fait l'année dernière, si on a vu que l'inflation a été diminuée et qu'on a mis des incitatifs au niveau de la création d'emploi et de la question de la «raisonnabilité» au niveau des demandes salariales, c'est que, contrairement à ce qu'il nous dit, à ce moment-là la confiance et la relative possibilité de mettre de l'emphase sur la création d'emplois par le secteur privé aidé du gouvernement a fait justement qu'il y a eu une réduction du taux d'inflation et qu'il y a eu également une augmentation de l'activité économique... Les citoyens voyant que celle-ci se remplaçait, au lieu de laisser leur argent à la banque et de le déplacer, se sont mis à la remettre dans l'économie pour la faire virer cette économie-là, et en conséquence, même si on a la situation du déficit, beaucoup d'économistes disent: Oui d'accord, vous devriez le réduire. Mais il y a certaines situations factuelles telles que des programmes qui existent, comme la création d'emplois, l'aide financière, des programmes sociaux auxquels on doit continuer à répondre... Si nous n'avions pas eu de système d'assurance-chômage, si nous n'avions pas eu certains systèmes à caractères sociaux, où serions-nous, monsieur le Président? Parce que nous avons vu cette récession! Alors, contrairement à mon collègue, je crois que les incitatifs, la «raisonnabilité» au niveau des augmentations salariales, les programmes de création d'emplois, tout cela a justement permis de montrer à la population que le gouvernement voulait aller de l'avant avec le secteur privé et que cela ne les a pas du tout bloqués, parce qu'on a senti une reprise et toutes les circonstances nous le prouvent, depuis l'année dernière.

Alors, en conséquence, je pense, qu'on se doit également de continuer à répondre à nos obligations financières pour faire en sorte que ce qu'on va recommencer, avec octobre 1982, avril 1983 et même juin 1982 au niveau de la politique des 6 et 5 p. 100, doit se poursuivre. Et c'est pour cela que dans le Budget du mois de février, on a dit qu'on ne mettait pas les mêmes limites, mais qu'il fallait avoir une question de «raisonnabilité». Et je pense que c'est comme cela que la confiance des citoyens... cette crainte qu'ils avaient en disant: Écoutez, est-ce que la situation des taux d'intérêt va augmenter? C'est pour cela qu'on en a mis surtout dans le domaine de la construction, c'est pour cela qu'on a mis le programme de garantie hypothécaire de l'avant. Je pense que c'est avec ces programmes-là, ces incitations-là que l'on va continuer à garder l'inflation à un rythme assez normal et que l'on va continuer à faire en sorte que les gens vont pouvoir investir dans notre économie canadienne, investir dans leur commerce, sentant que la reprise se fait de façon mondiale et qu'à ce moment-là, les Canadiens vont être capables de continuer aussi à avoir leur place au soleil.

• (1240)

[Traduction]

M. Friesen: Monsieur le Président, je voudrais poser une question au député de Lotbinière (M. Dubois). Plus tard, lorsque ce débat sera terminé, nous voterons en faveur d'une augmentation de la dette publique. Lorsque nous aurons accumulé